

La formation tout au long de la vie

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation pour les mentions de la nomenclature nationale de licence générale

Sommaire

Sommaire.....	2
Introduction	4
Objectifs	4
Cadre réglementaire.....	4
Structuration des référentiels	5
Mention Administration publique.....	7
Mention Droit.....	9
Mention Economie	11
Mention Gestion	13
Mention Economie et gestion.....	15
Mention Administration économique et sociale.....	17
Mention Science politique	19
Mention Sciences sanitaires et sociales	21
Mentions humanités.....	23
Mention Histoire	25
Mention Histoire de l'art et archéologie.....	27
Mention Géographie et aménagement	29
Mention sociologie	31
Mention Psychologie.....	33
Mention Sciences de l'éducation.....	35
Mention Philosophie.....	37
Mention Théologie	39
Mention Sciences sociales.....	41
Mention Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie.....	43
Mention Sciences du langage	45
Mention Information-communication.....	47
Mention Arts.....	49

Mentions Arts plastiques.....	51
Mention Arts du spectacle.....	53
Mention Musicologie.....	55
Mention Lettres.....	57
Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales.....	59
Mention Langues étrangères appliquées.....	61
Mention Lettres, langues.....	63
Mention informatique.....	65
Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales.....	67
Mention Mathématiques.....	69
Mention Physique.....	71
Mention Chimie.....	73
Mention Physique-Chimie.....	75
Mention Sciences de la vie.....	77
Mention Sciences de la terre.....	79
Mention Sciences de la vie et de la terre.....	81
Mention Electronique, énergie électrique, automatique.....	83
Mention Mécanique.....	85
Mention Génie Civil.....	87
Mention Sciences pour la santé.....	89
Mentions Sciences et technologies.....	91
Mentions Sciences pour l'ingénieur.....	93
Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif.....	95
Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice.....	97
Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé.....	100
Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport.....	103
Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité.....	106
Annexe.....	109

Introduction

En constituant la base de la reconnaissance professionnelle des diplômes, via les fiches RNCP nationales, ainsi que de leur reconnaissance internationale, via les suppléments aux diplômes, les référentiels présentés dans ce document participent à la mobilité des étudiants, à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et à la formation professionnelle continue des actifs. En ce sens, ils sont une référence pour faire évoluer l'offre de diplômes et la construction des parcours d'accès à la certification selon les voies et méthodes qu'il appartient aux

Objectifs

établissements d'enseignement supérieur de définir en toute autonomie pédagogique : formation initiale, reprise d'études et/ou validation des acquis de l'expérience (VAE). Ils fondent la cohérence et la lisibilité des 49 mentions de la nomenclature pour le diplôme national de licence.

Les référentiels de compétences s'adressent donc tout autant aux lycéens et à leurs parents, aux étudiants et enseignants universitaires, qu'aux futurs employeurs et partenaires sociaux.

Cadre réglementaire

La notion de référentiel de compétences apparaît dans l'article 3 de l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence. L'obligation d'élaborer un référentiel de compétences, formalisant les objectifs attendus en termes de connaissances, savoirs et compétences visés pour l'ensemble des diplômes nationaux est ensuite généralisée à l'ensemble des diplômes nationaux via l'article 16 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, pris en application de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Cet arrêté précise également que l'intitulé des diplômes auxquels se rattachent ces référentiels est "... défini par un nom de domaine et de mention. Les nomenclatures de mention des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master sont fixées par arrêté". Concernant la licence générale, cela s'est traduit par une liste de 45 mentions.

L'article 2 de l'arrêté du 30 juillet 2018, modifiant celui du 22 janvier 2014 précédemment cité, précise dans les articles 3 et 7 concernant les "Dispositions communes aux diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master", que "Les parcours de formation visent l'acquisition de connaissances et de compétences qui constituent les caractéristiques du diplôme national visé. Ils

forment des ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant une structuration en blocs de connaissances et de compétences" et que "Pour son inscription au répertoire national des certifications professionnelles, chaque mention est décrite en termes de compétences."

Par ailleurs, la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a instauré le compte personnel de formation (CPF) ainsi que la mise en place de listes de formations éligibles sur la base d'un référencement au RNCP. Ce référencement est alors devenu incontournable afin que les candidats à la reprise d'études puissent bénéficier des financements publics ou mutualisés de la formation professionnelle continue.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel" précise la définition des certifications professionnelles et des blocs de compétences :

"Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de

compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.

Les certifications professionnelles sont classées par niveau de qualification et domaine d'activité. La classification par niveau de qualification est établie selon un cadre national des certifications défini par décret qui détermine les critères de gradation des compétences au regard des emplois et des correspondances possibles avec les certifications des Etats appartenant à l'Union européenne.

Structuration des référentiels

Après validation par le CNESER, une première version des référentiels de licence générale a été diffusée en janvier 2015. Cette version était le résultat d'une large concertation menée, entre février 2011 et décembre 2014, entre représentants des responsables de formations et représentants des milieux socio-économiques. La présente version prend en compte l'actualisation des référentiels en lien avec la publication des fiches RNCP nationales de licence ainsi que la prise en compte des attendus de la loi du 5 septembre 2018 "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel".

Ainsi, chacune des 49 mentions de licence générale est décrite selon 3 référentiels : un référentiel d'activités professionnelles, un référentiel de compétences et un référentiel d'évaluation.

Les référentiels d'activités présentent, de façon non exhaustive, ce qui peut être réalisé par un détenteur de la certification dans le cadre de son activité professionnelle.

Le référentiel de compétences est, quant à lui, décliné en blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle. Sont distingués les blocs de compétences disciplinaires, spécifiques pour chacune des mentions de la nomenclature nationale, et les blocs de compétences transversales, communs à l'ensemble des mentions. Les blocs disciplinaires sont volontairement définis à un niveau de généralité permettant aux équipes pédagogiques d'éventuellement intégrer, en complément du référentiel national, des compétences spécifiques

Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

propres à l'établissement. Les blocs de compétences transversales présentent les acquis de l'ensemble des détenteurs d'une licence, diplôme référencé au niveau 6 du nouveau cadre national des certifications professionnelles, défini par la loi du 5 septembre 2018 en référence au cadre européen des certifications instauré en 2008. Ces blocs sont eux-mêmes déclinés en trois catégories : usages numériques, maîtrise du français et des langues étrangères, connaissance du monde professionnel.

Enfin, le référentiel d'évaluation présente de façon très synthétique les différentes modalités d'évaluation des compétences et blocs de compétences pouvant être mises en œuvre dans chacun des établissements selon les modalités de formation choisies.

Il est important de souligner que les 3 référentiels présentés ne définissent en rien la construction du parcours de formation. En revanche, ainsi que le prévoit la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 instaurant la VAE et le RNCP, ils s'attachent à préciser ce que garantit aux diplômés comme à leurs employeurs la possession d'un tel titre, ainsi que les conditions d'accès à ce diplôme (modalités d'évaluation ou de certification).

Afin de faciliter, à terme, le développement de la VAE et l'identification d'éventuelles correspondances entre certifications de même niveau, le choix a été fait de référencer chacun des blocs par un code de référencement selon la clef de lecture expliquée en annexe.

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation par mention

Mention Administration publique

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Participation à la préparation de l'action des pouvoirs publics.
- Mise en œuvre des moyens nécessaires à l'accomplissement de l'action administrative.
- Préparation et rédaction de documents administratifs, budgétaires.
- Impulsion de projets au niveau local, départemental, régional, national et participation à la réalisation.
- Evaluation de la conformité des pratiques de terrain avec les programmes, mesures et textes réglementaires.
- Intervention sur le terrain, soit à titre préventif (ouverture de droits, délivrance d'habilitations), soit à titre de contrôle et de redressement (notifications administratives, poursuites, instruction de dossiers contentieux).

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24420-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Situer les principales politiques publiques dans une perspective historique et territoriale.
- Identifier les bases juridiques, financières et économiques du fonctionnement et de l'activité des administrations publiques.

6-LG-D2/01-24420-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- S'appuyer sur les aspects fondamentaux de l'organisation et des compétences des administrations de l'État, des collectivités territoriales et de sécurité sociale y compris dans leurs liens avec l'Union européenne pour analyser un texte administratif.
- Mobiliser des concepts issus des sciences sociales et une culture administrative générale pour produire des synthèses et analyses sur l'administration publique.

6-LG-D3/01-24420-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Appliquer les méthodes nécessaires à la passation des concours administratifs tant à l'écrit qu'à l'oral.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Droit

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Assistance au responsable d'une unité dans le cadre des relations avec les instances représentatives du personnel.
- Conseil et assistance juridique aux responsables hiérarchiques.
- Appui à la gestion des ressources humaines.
- Suivi des documents ou des déclarations imposées par les dispositions légales et réglementaires.
- Mise en application de réglementations dans les dispositifs internes.
- Exploitation et analyse des informations liées à l'un des services de l'entreprise (paie, financier, comptable, juridique), synthèse.
- Veille réglementaire et juridique.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24423-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social.

6-LG-D2/01-24423-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Repérer dans un texte juridique les concepts fondamentaux du droit interne, du droit européen et du droit international, et les replacer dans une dimension historique.
- Se servir aisément des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et les modalités de contrôle.
- Identifier dans un document les modes de règlement juridique des conflits (recours gracieux, conciliation, médiation, tribunaux...).

6-LG-D3/01-24423-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mobiliser les principales règles comptables, financières et fiscales applicables aux individus, aux entreprises, aux administrations et à l'État.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Economie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Réalisation d'études économiques.
- Réalisation d'études de marché.
- Réalisation d'études de coûts et de performances d'une organisation.
- Assistance à la direction dans la définition et le suivi de la stratégie

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24424-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, histoire des faits et de la pensée économiques, économie internationale, dans le cadre de l'analyse et de l'interprétation de documents économiques.
- Utiliser les méthodes et outils d'observation et d'analyse des phénomènes économiques (qualitatives et quantitatives).

6-LG-D3/01-24424-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Identifier les enjeux des décisions économiques dans leur environnement social, historique et culturel.
- Se servir des méthodes de prise de décision économique.
- Appréhender et situer les différents leviers d'action de la politique économique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Gestion

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Conception et analyse de documents comptables.
- Etudes qualitatives et quantitatives.
- Conception et mise en place d'outils de pilotage.
- Analyse des outils de suivi et de prévisions.
- Appui aux principales fonctions administratives et financières des entreprises et notamment des PME-PMI.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24425-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance d'entreprise, finance de marché, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
- Identifier les fonctions d'une organisation et ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes.
- Situer les décisions de gestion dans leur environnement historique, géographique et culturel.

6-LG-D3/01-24425-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en œuvre des décisions des organisations.
- Observer, décrire et évaluer la mise en œuvre par une organisation des principes managériaux fondamentaux.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Economie et gestion

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Participation à la réalisation d'études économiques.
- Contribution à la réalisation d'études de marché.
- Assistance à la réalisation d'études de coûts et de performances d'une organisation.
- Assistance à la direction dans la définition et le suivi de la stratégie.
- Prévisions d'activité et les procédures de contrôle des résultats.
- Assistance à la gestion.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24426-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.

6-LG-D2/01-24426-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, pour l'étude et l'interprétation de documents économiques.

6-LG-D3/01-24426-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en œuvre des décisions des organisations.
- Observer, décrire et évaluer la mise en œuvre par une organisation des principes managériaux fondamentaux.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Administration économique et sociale

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Conseil dans le domaine juridique et celui des procédures juridictionnelles ou administratives.
- Prévention et résolution des litiges en appliquant le droit.
- Préparation et classement des dossiers d'affaires juridiques.
- Gestion d'une documentation juridique et conduite d'une recherche documentaire au regard d'un dossier juridique.
- Préparation et rédaction des documents administratifs, juridiques et techniques.
- Réalisation des opérations de gestion administrative et comptable (enregistrement d'écritures, suivi de trésorerie, facturation, gestion administrative du personnel, frappe de devis) d'une structure selon les règles de comptabilité générale.
- Réalisation des documents de synthèse comptable.
- Conception des outils de suivi de l'activité de la structure.
- Préparation et rédaction des documents budgétaires et comptables.
- Assistance de la direction, des élus ou usagers et conseil dans le domaine d'intervention considéré -administratif, juridique, financier...).
- Exercice de fonctions administratives (gestion du personnel, organisation du travail), comptables et commerciales (suivi des relations avec les fournisseurs, gestion des approvisionnements...).

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24427-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les principaux concepts du droit, de l'économie et des sciences sociales pour analyser des documents administratifs.
- Identifier les fonctions d'une organisation publique ou privée et ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes.

6-LG-D3/01-24427-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Observer, décrire et évaluer le fonctionnement d'une organisation dans son environnement économique, juridique et social.
- Utiliser les outils, méthodes et langages fondamentaux (techniques quantitatives et informatiques) appliquées aux sciences sociales.
- Appliquer les méthodes nécessaires à la passation des concours administratifs tant à l'écrit qu'à l'oral.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Science politique

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Conduite d'études socio- politiques (études quantitatives et qualitatives).
- Veille réglementaire, politique et juridique.
- Rédaction des documents administratifs, juridiques et techniques.
- Conseils et Assistance politiques et juridiques.
- Aide au pilotage des politiques publiques.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24428-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier au sein d'un document les différentes formes et manifestations du politique dans une dimension pluridisciplinaire et réflexive.
- Identifier les caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles des grandes aires géoculturelles.
- Rechercher, collecter et synthétiser des informations sur les questions sociales et politiques.
- Mobiliser les éléments nécessaires (concepts et méthodes) à l'analyse pratique et théorique de ces formes et manifestations.

6-LG-D3/01-24428-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Appliquer les méthodes nécessaires à la passation des concours administratifs tant à l'écrit qu'à l'oral.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences sanitaires et sociales

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Participation au management d'une équipe ou de petites organisations.
- Elaboration d'outils de communication.
- Participation à des missions de veille sanitaire et d'alerte.
- Participation à la réalisation d'études quantitatives et qualitatives dans le secteur sanitaire et médico-social.
- Aide à la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales, les actions de prévention et d'éducation.
- Accompagnement des personnes.
- Assistance à la conduite de la gestion du personnel.
- Participation à l'application de la réglementation sociale.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24429-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Caractériser les institutions et des acteurs dans les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour élaborer cette réponse en fonction de ces caractéristiques.

6-LG-D2/01-24429-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mettre en perspective les savoirs fondamentaux des disciplines de référence pour analyser des problématiques sanitaires : santé publique, économie, gestion des institutions sanitaires et sociales, sciences de l'éducation, réglementations appliquées au champ de la prévention.
- Mobiliser des données démographiques, sanitaires et épidémiologiques pour répondre à une demande de nature sociale et/ou sanitaire.
- Mobiliser des connaissances sur le fonctionnement du système de santé, sur les implications sociologiques de la maladie et ses déterminants sociaux, sur les implications sociales de l'état de santé des populations, pour situer l'action sanitaire et sociale dans son contexte biologique, médical, sociologique et bioéthique.

6-LG-D3/01-24429-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mettre en œuvre les techniques d'organisation et d'exécution des programmes de prévention : documentation, communication, planification, production, gestion et évaluation de projets, comptabilité.

- Mettre en œuvre les outils d'évaluation des actions de prévention et d'éducation dans le champ de la santé.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mentions humanités

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Mise en œuvre de projets culturels au sein de différentes structures publiques ou privées (collectivités territoriales, associations, entreprises diverses).
- Recherche documentaire (veille documentaires, archivage de documents, rédaction de synthèses).
- Elaboration de documents destinés à informer et communiquer auprès de publics divers.
- Animation d'évènements culturels.
- Edition de documents.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-25171-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier les éléments d'analyse linguistique, thématique, culturelle permettant de décrire le fonctionnement des systèmes socio-politiques, de l'Antiquité classique au monde contemporain, en s'appuyant sur les liens et évolutions qui existent entre eux.
- Identifier au sein d'un document écrit ou iconographique les grandes périodes de l'histoire culturelle, qu'il s'agisse de documents relevant de ces périodes ou de documents dans lesquels on identifie leur apport (références historiques, littéraires, conceptuelles, situations, éléments de comparaison, citations).
- Décrire l'évolution de ces grandes périodes dans le cadre d'une étude, présentation écrite ou orale, analyse de texte ou de document écrit ou iconographique.

6-LG-D2/02-25171-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier dans un document rédigé dans une des langues étudiées (français et au moins une langue vivante étrangère et/ou ancienne) les influences des langues et cultures classiques.
- Repérer les éléments linguistiques, littéraires, philosophiques et culturels des civilisations actuelles dans leurs relations entre elles et avec les sources classiques.

6-LG-D3/01-25171-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Se servir des mécanismes de la traduction pour analyser des situations concrètes (document écrit ou communication orale ressortissant des aires culturelles concernées) et des situations linguistiques et/ou culturelles.
- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse littéraire, de la rhétorique, de l'analyse de discours pour étudier des textes et documents écrits.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Histoire

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Collecte d'informations, documents et supports relatifs à un objet d'étude, une thématique et les traiter à l'aide d'outils scientifiques et informatiques.
- Vérification de la fiabilité des données.
- Constitution de bibliographies.
- Rédaction de comptes rendus.
- Analyse de documents écrits, oraux, audiovisuels, archéologiques et/ou matériels.
- Gestion et traitement des documents d'archives.
- Connaissance et mise en œuvre des méthodes de conservation documentaire.
- Classement de documents selon une méthodologie particulière.
- Participation à des chantiers de fouille.
- Analyse et interprétation de résultats dans une perspective d'explication théorique.
- Production de synthèses critiques à partir d'informations historiques, politiques, sociales, culturelles.
- Rédaction, sur différents supports, de travaux argumentés et problématisés en mobilisant un vocabulaire riche et précis dans le domaine des sciences humaines et sociales et les particularités géographiques, historiques et culturelles d'un lieu.
- Réalisation d'exposés devant un groupe de façon claire et ordonnée.

Compétences certifiées

6-LG-D2/01-24430-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser une intelligence critique pour évaluer la diversité de l'approche historique et situer la réflexion au sein des débats historiographiques contemporains.
- Repérer une progression chronologique et une problématique historique ; replacer les événements et les processus historiques relevant de la longue durée dans une perspective comparatiste.
- Mobiliser des concepts scientifiques concernant les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques, historiographique, etc.

6-LG-D3/01-24430-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, iconographie, architecture, statistiques...).
- Utiliser les outils spécifiques de l'étude des sources d'information complexes (bibliothèques, ressources numériques, répertoires bibliographiques) ainsi que les techniques d'enquête dans le domaine.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Histoire de l'art et archéologie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Participation à la définition des conditions de réalisation, à l'organisation d'expositions, de parcours de visite dans les musées et les sites.
- Inventaire des œuvres à présenter en fonction du thème choisi.
- Contribution à la promotion et à la valorisation du projet, des œuvres présentées.
- Participation aux travaux de recherche opérationnelle de terrain (fouilles et post-fouilles) en archéologie préventive.
- Recueil de données et traitement à l'aide d'outils scientifiques et informatiques.
- Analyse des documents artistiques, archéologiques et patrimoniaux dans le cadre d'opérations d'inventaire ou de mise en valeur muséographiques, d'expositions ou dans le cadre d'études d'impact d'aménagements publics ou privés.
- Classement de ces documents selon la méthodologie employée.
- Analyse la documentation historique, iconographique ou archéologique disponible.
- Gestion et traitement de documents d'archive.
- Analyse et interprétation de résultats dans une perspective d'explication théorique.
- Participation à la rédaction d'ouvrages d'art portant sur de vastes domaines (architecture, peinture, sculpture, arts décoratifs, objets archéologiques...) et couvrant la Préhistoire et les périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine.
- Conception de documents d'accompagnement de visites.
- Production de synthèse critique à partir d'informations politiques, sociales, culturelles.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24432-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques, ainsi que l'historique des termes au sein des systèmes des arts.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la gestion, de la conservation et du commerce des productions artistiques et des objets archéologiques.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

6-LG-D2/01-24432-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser une culture générale artistique ainsi que les principales méthodes disciplinaires pour documenter et interpréter une production artistique et un objet archéologique.

- Mobiliser des concepts issus de disciplines connexes (histoire, anthropologie, lettres, philosophie, sociologie) pour rattacher les productions artistiques et les objets archéologiques à des contextes sociaux, culturels et techniques.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des objets.
- Mobiliser les concepts et problématiques scientifiques nécessaires à l'approche d'un site archéologique.

6-LG-D3/01-24432-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mobiliser l'historiographie et l'actualité des méthodes pour définir des problématiques d'étude.
- Utiliser des méthodes de regard et d'observation des productions artistiques et des objets archéologiques adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

- Discerner les éléments essentiels d'une culture matérielle dans un cadre chrono culturel.
- Inventorier et replacer les documents archéologiques dans le contexte d'une fouille archéologique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Géographie et aménagement

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Collecte des documents relatifs à la géographie physique et/ou humaine.
- Formalisation des données géographiques (météorologie, topographie, géologie, etc.).
- Interprétation des données caractéristiques d'un territoire en intégrant des données statistiques.
- Participation à des projets de développement et de dynamisation de l'espace, y compris dans le secteur du tourisme.
- Rédaction des rapports et des notes de synthèse et communication à leur sujet.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24433-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Décrire et analyser les modes d'occupation des territoires par les sociétés relevant des grandes aires géoculturelles pour comprendre une problématique géographique.
- Identifier, sur les plans spatial, social, économique et culturel, les grands enjeux environnementaux.
- Caractériser l'organisation, le fonctionnement et l'interaction de l'environnement et des sociétés à différentes échelles.

6-LG-D3/01-24433-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mettre en œuvre les éléments relatifs à la conception, la planification et la programmation liés à une action d'aménagement.
- Mobiliser les modèles théoriques et méthodologiques propres à la discipline, mobiliser des connaissances statistiques, bibliographiques et cartographiques.
- Se servir aisément de la notion d'échelle.
- Réaliser la collecte raisonnée de données de terrain en utilisant les outils de l'enquête (élaboration et dépouillement de schémas d'entretiens approfondis et de questionnaires).

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention sociologie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Sélection de données quantitatives ou qualitatives et suivi régulier ou ponctuel pour la direction, le service utilisateur ou les usagers.
- Interprétation et mise en place des informations, des indicateurs statistiques.
- Diagnostic des situations.
- Elaboration des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques.
- Aide à la décision.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24434-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain.

6-LG-D3/01-24434-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.
- Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- Se servir aisément des outils de l'enquête sociologique (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques).
- Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé).
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes en vue d'établir un rapport complet et synthétique.
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, pour produire un document de synthèse de données statistiques.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Psychologie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Intervention dans le secteur social (Accompagnement de différents publics en situation d'exclusion).
- Intervention dans les milieux socio-éducatifs (Accompagnement de publics en situation d'échec scolaire ou en demande de réorientation scolaire).
- Analyse de gestion des organisations/psychologie du travail/ergonomie cognitive.
- Contribution aux modélisations psychologiques des situations de vie humaine.
- Réalisation d'enquêtes par questionnaires ou d'entretiens.
- Gestion des ressources humaines en entreprise.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24435-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain.
- Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement ordinaire ou spécifique.
- Respecter les principes de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues.
- Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, dans son environnement et dans son développement.

6-LG-D2/01-24435-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les bases théoriques concernant les principales fonctions cognitives et le fonctionnement psychique à différents âges de la vie : le développement et ses troubles, les apprentissages et leurs difficultés, le comportement des enfants, de la personne adulte et de la personne vieillissante.
- Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social.

- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la vie.

6-LG-D3/01-24435-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain.
- Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
- Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, questionnaires, élaboration d'échelles, pratique des tests, psychométrie et docimologie, dynamiques de groupe.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences de l'éducation

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Définition d'objectif d'apprentissages et programmation des activités pédagogiques.
- Organisation de l'espace pédagogique.
- Mise en œuvre de la démarche pédagogique.
- Utilisation des technologies de l'information.
- Conseil aux des élèves dans l'organisation du travail personnel.
- Adaptation du déroulement des apprentissages selon les difficultés et mesure les progrès.
- Organisation des activités périscolaires.
- Rédaction des comptes rendus d'activité.
- Information des familles, les équipes pédagogiques sur les modalités d'évaluation, résultats, difficultés, etc.
- Intervention dans un cadre de formation : à distance, collectif, en face à face, individualisée, intégrée.
- Choix des méthodes, moyens et outils pédagogiques selon la formation à dispenser.
- Elaboration et adaptation des programmes pédagogiques.
- Evaluation des acquisitions de connaissances des stagiaires et met en place les actions correctives.
- Partenariat et relations avec les entreprises, les collectivités.
- Conseil pédagogique.
- Bilan pédagogique de l'activité de formation.
- Suivi de l'information pédagogique, réglementaire, professionnelle, technique, etc.
- Animation des activités culturelles, artistiques, bibliothèque.
- Animation des séances de soutien scolaire.
- Elaboration ou participation de l'élaboration de programmes d'animation.
- Information et orientation des personnes à partir des situations identifiées.
- Diagnostic de la situation de la personne ou de la famille dans son environnement.
- Accompagnement des personnes dans la construction d'un parcours d'insertion professionnelle / sociale / de formation.
- Développement du lien social et à la prévention des risques d'exclusion sociale, par une démarche de valorisation et d'implication des personnes.
- Evaluations partagées de l'impact des politiques sociales sur le territoire.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24461-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.

6-LG-D2/01-24461-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.

- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.

6-LG-D3/01-24461-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Philosophie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Rédaction argumentée de projets, de documents culturels.
- Discrimination de régimes de texte, articulation de ces régimes.
- Analyse et synthèse de données à caractère philosophique.
- Analyse de pratiques culturelles.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24462-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution.
- Mettre en relation les grands débats contemporains entre eux et avec l'histoire des idées pour les analyser.

6-LG-D2/01-24462-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances pour procéder à leur analyse en les contextualisant.
- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

6-LG-D3/01-24462-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français - en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité classique - et dans au moins une langue étrangère.
- Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Théologie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Production et transmission d'une réflexion théologique structurée et analyse de ses enjeux anthropologiques.
- Analyse de documents historiques, religieux, juridiques.
- Analyse de situation impliquant le religieux dans ses dimensions sociales, éthiques, culturelles, humaines, historiques, juridiques, institutionnelles.
- Recherche, analyse, synthèse et argumentation sur un sujet donné dans le champ du religieux et du droit canonique.
- Formation (évaluation d'une situation et construction d'un projet pédagogiquement adapté).

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24464-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées et des religions.
- Identifier les grandes périodes de l'histoire des religions et décrire leur évolution, en lien avec le contexte culturel et historique.

6-LG-D2/01-24464-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier dans un texte littéraire ou philosophique les éléments relevant des traditions religieuses (textes fondateurs et exégèse) et discuter le rôle qui leur est attribué.
- Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour expliciter la place et le rôle du fait religieux et pour appréhender les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines.
- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet théologique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.
- Identifier dans un texte premier ou d'exégèse les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances et procéder à leur analyse en les contextualisant.

6-LG-D3/01-24464-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes, en français, en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité et dans au moins une langue étrangère.

- Appliquer un esprit de méthode et d'argumentation pour étudier des textes.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences sociales

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Aide à l'élaboration de supports de communication.
- Participation à la mise en œuvre d'actions dans le secteur social au sein de structures humanitaires et organismes non gouvernementaux.
- Contribution à la gestion des ressources humaines dans les petites et moyennes entreprises.
- Participation à des actions dans le champ de l'aide et de l'action sociale.
- Participation à des actions dans le champ de l'éducation et de l'animation.
- Accompagnement de projets dans le domaine du développement local et patrimonial.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24465-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier les caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles des grandes aires géoculturelles.
- Apprécier les enjeux et perspectives des modifications démographiques, technologiques, juridiques, socio-économiques et culturelles affectant les groupes humains.

6-LG-D2/01-24465-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser des concepts issus des principales sciences humaines pour analyser un document mettant en jeu une question sociale.
- Mobiliser une approche pluridisciplinaire pour l'étude de sources d'information complexes.
- Utiliser les outils conceptuels d'analyse des relations sociales.
- Montrer une intelligence critique pour dégager les règles régissant les sociétés contemporaines ou anciennes, proches ou lointaines.

6-LG-D3/01-24465-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Définir une problématique d'enquête, utiliser les outils nécessaires (élaboration et dépouillement de questionnaire et d'entretien) et organiser une veille ou un observatoire de données.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Identification des problématiques pertinentes.
- Observation, analyse et interprétation des processus culturels et sociaux à partir des relations interculturelles et leurs conséquences sur la société.
- Analyse, interprétation et lecture critique des résultats.
- Participation à la collecte d'objets et d'archives privées.
- Participation aux inventaires des collections muséographiques.
- Contribution à la recherche de subventions.
- Participation à la diffusion de connaissances sous forme de reportages, de sites internet, d'émissions radio ou TV, d'expositions.
- Collecte des données d'archives dans la presse écrite ou audiovisuelle.
- Synthèse de l'information.
- Rédaction de comptes rendus, articles.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24466-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier et distinguer les caractéristiques sociales et culturelles des grandes aires géoculturelles.
- Retrouver, en fonction des réalités culturelles, sociales, économiques et politiques, l'unicité de l'humanité au-delà des diversités locales.
- Mobiliser les principales théories ethnologiques contemporaines pour poser une problématique anthropologique et situer la réflexion au sein des débats ethnologiques contemporains et/ou historiques.

6-LG-D3/01-24466-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Construire un protocole d'observation : élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques.
- Définir une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé).
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes pour rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences du langage

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Recueil de matériaux linguistiques (lexiques, retranscriptions, corpus...) en vue de leur exploitation.
- Analyse du fonctionnement linguistique d'un corpus donné (oral / écrit) notamment à l'aide d'outils informatiques adaptés.
- Caractérisation des principaux mécanismes mentaux de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage.
- Recherche bibliographique.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24467-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Repérer la diversité de leurs structures pour en apprécier les similitudes et différences.
- Identifier et décrire la diversité des usages langagiers.
- Caractériser les principaux mécanismes mentaux de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage.

6-LG-D2/01-24467-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'expliquer le fonctionnement du langage humain et des langues du monde dans toutes leurs dimensions, et ce dans le cadre de toute étude menée, qu'il s'agisse d'un contexte académique (présentation, exposé, analyse d'un corpus) ou professionnel (étude de terrain, étude de contexte, étude des modalités d'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde).
- Analyser les données linguistiques d'une situation de communication, en tenant compte à la fois de la forme du message et du contexte de sa production.

6-LG-D3/01-24467-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Concevoir et expliciter une problématique de linguistique et mettre en œuvre son traitement scientifique avec les outils et méthodes de référence, notamment les outils informatiques spécifiques de la discipline.
- Recueillir et exploiter des matériaux linguistiques (lexiques, retranscriptions, corpus...)

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Information-communication

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Analyse des situations de communication.
- Contribution à la production de stratégies, des discours et de documents publicitaires et événementiels.
- Collaboration avec des équipes chargées de communication.
- Participation à la gestion des institutions et entreprises culturelles (associations, ateliers, patrimoine, - musées, festivals notamment).
- Participation à la conception, création et exploitation d'espaces numériques (sites, réseaux sociaux, outils...), audio-visuels ou médiatiques.
- Enquêtes de terrain et études de publics.
- Organisation d'événements spécialement dans le domaine culturel privé ou au sein de collectivités publiques.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24468-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier et caractériser les acteurs individuels et institutionnels de l'information et de la communication, les pratiques professionnelles (notamment celles des journalistes), les médias de communication et les industries culturelles et de médiation, pour situer les dispositifs d'information et de communication dans leur environnement politique, économique et social.
- Cerner les phénomènes et les dispositifs communicationnels et leur agencement, ainsi que les processus de médiation et de médiatisation, pour concevoir des dispositifs et des environnements informationnels et communicationnels.
- Cerner l'information, son contenu et ses systèmes sous l'angle des représentations, des significations ou des pratiques associées, pour analyser ou concevoir des dispositifs d'information et de communication.

6-LG-D2/01-24468-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts relatifs à l'information et à la communication, à leurs relations et aux différentes approches qui s'y rapportent, pour appréhender les phénomènes d'information et de communication.
- Mobiliser les concepts relatifs aux processus, productions, objets et usages de l'information et de la communication, pour analyser des dispositifs d'information et de communication.

6-LG-D3/01-24468-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Choisir et appliquer une combinaison d'outils, de méthodes et de techniques adaptés (analyses sémiotiques, méthodes qualitatives et quantitatives en sciences humaines et sociales, techniques médiatiques, exploitation des ressources et architectures numériques, ingénierie documentaire), pour concevoir et réaliser des dispositifs d'information et de communication et en analyser la réception et les usages.
- Disposer d'une expérience personnelle d'analyse et/ou de production de dispositifs, objets et systèmes informationnels et communicationnels.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Arts

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Participation à la conception et/ou la réalisation d'un projet artistique dans toutes ses dimensions artistiques, administratives, financières et communication.
- Formation dans le domaine des arts.
- Contribution à l'élaboration de documents de communication en utilisant les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24469-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender les créations artistiques.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

6-LG-D2/01-24469-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes disciplinaires pour commenter les créations et les faits artistiques.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les sciences de l'art (esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour commenter un document d'analyse artistique.

6-LG-D3/01-24469-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Utiliser diverses ressources documentaires spécialisées pour appréhender les arts.
- Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les créations artistiques.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création artistique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mentions Arts plastiques

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Conception et production d'œuvres.
- Direction d'artistes.
- Création d'illustrations.
- Animation d'ateliers pour enfants et adultes.
- Réalisation des contenus multimédias.
- Organisation d'évènements artistiques et d'animations culturelles.
- Elaboration de plans de communication multimédias et multisupports.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24470-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des objets.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques, ainsi que l'historique des termes au sein des systèmes des arts.

6-LG-D2/01-24470-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes disciplinaires pour commenter les créations artistiques.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les sciences de l'art (esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) au sein d'un document d'analyse artistique.

6-LG-D3/01-24470-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Utiliser des méthodes de regard et d'observation des créations artistiques adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Disposer d'une expérience personnelle de création.
- Créer, organiser et valoriser des évènements artistiques.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

- Participer à l'éducation et la transmission de la culture des arts plastiques en interaction avec d'autres champs artistiques et culturels.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création artistique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Arts du spectacle

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Participation à la conception et/ou la réalisation d'un projet artistique dans toutes ses dimensions artistiques, administratives, financières et communication.
- Mise en œuvre d'un projet d'actions culturelles à destination de différents publics.
- Explicitation et communication sur les grands principes de la création artistique.
- Analyse des œuvres françaises et étrangères.
- Sélection d'objets culturels et/ou médiatiques et accompagnement des structures publiques ou privées dans leurs choix.
- Gestion de ressources documentaires.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24471-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier les principales pratiques passées et contemporaines : évolution des formes et des genres, architecture des lieux de spectacle, décors, mise en scène, répertoire, interprètes, publics et critiques.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

6-LG-D2/01-24471-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser une culture générale artistique et les principales méthodes pour étudier les arts du spectacle.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude des créations.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des spectacles.
- Se servir de la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les arts du spectacle.

6-LG-D3/01-24471-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Utiliser des méthodes de regard et d'écoute adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

- Disposer d'une expérience personnelle de création.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative des arts du spectacle en France et à l'étranger.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Musicologie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Enseignement des éléments théoriques et pratiques dans les domaines de l'écriture musicale, de la formation de l'oreille, la pratique d'un instrument et le chant choral.
- Analyse de corpus musical.
- Evaluation de l'interprétation d'une œuvre.
- Lecture et interprétation vocale et instrumentale des œuvres musicales en groupe ou individuelles.
- Direction et accompagnement d'un ensemble.
- Composition et écriture de la partition d'une œuvre musicale.
- Adaptation d'une œuvre musicale existante.
- Conception, organisation et commercialisation d'un programme culturel.
- Elaboration des dossiers de demande de subvention.
- Animation d'équipes.
- Utilisation de documents musicologiques dans une langue étrangère.
- Usage des logiciels de musique assistée par ordinateur.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24480-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

6-LG-D2/01-24480-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.

6-LG-D3/01-24480-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son, adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
- Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Lettres

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Enseignement du français et des langues anciennes (langue, littérature française et comparée, histoire de la littérature).
- Analyse de corpus littéraires ou non, de diverses époques, écrits ou oraux selon des approches diverses (linguistique, philologique, littéraire, comparatiste).
- Analyse de productions artistiques (théâtre, cinéma, arts plastiques) en liaison avec la littérature et les courants littéraires.
- Collecte d'information de sources diverses et interprétation.
- Réalisation de documents de synthèse.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24481-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier et situer dans leur contexte des productions culturelles et artistiques diverses (littérature, beaux-arts, musique, théâtre, cinéma, multimédias) en lien avec les genres et grands courants littéraires, dans une perspective à la fois historique et comparatiste (les resituer à l'échelle de la France, de l'Europe et du monde).

6-LG-D2/01-24481-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Se servir aisément des structures, de l'évolution et du fonctionnement de la langue française pour analyser des discours oraux et des productions écrites, y compris liés aux nouveaux modes de communication.
- Mobiliser des concepts et une culture au sujet des grands courants littéraires pour analyser des textes de natures, d'origines et d'époques diverses (de l'Antiquité classique à l'époque contemporaine).

6-LG-D3/01-24481-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Produire des études critiques de documents écrits dans différentes perspectives (rédaction de synthèses, études stylistique, argumentative, d'histoire de la langue et/ou des idées).

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Rédaction des rapports, comptes rendus, synthèses, courriers en langue étrangère.
- Entretiens téléphoniques en langue étrangère, réunions, opérations de négociation, animations dans des cadres diversifiés (formation d'adultes, journalisme, enseignement, relations publiques).
- Notes de synthèses sur des questions variées, à partir de documents de nature et de type divers.
- Transposition de texte ou discours d'une langue étrangère de départ dans une langue d'arrivée, sur le mode écrit (traduction) ou sur le mode oral (interprétation).

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24508-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
- Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou de ces productions avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste.

6-LG-D2/01-24508-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Se servir aisément des outils linguistiques, dans sa langue maternelle et dans la ou les langues visées, permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes.
- Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.
- Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socio-culturelles correspondantes.

6-LG-D3/01-24508-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Langues étrangères appliquées

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Transposition à l'écrit (traduction) ou à l'oral (interprétation) d'un contenu d'information.
- Traduction de documents techniques, de notices d'utilisation, de sites web d'entreprises en français et dans plusieurs langues étrangères.
- Rédaction de supports de communication pour l'entreprise en français ou dans plusieurs langues étrangères.
- Participation à la mise en place de stratégies commerciales à l'exportation.
- Assistance à la prospection et la gestion de portefeuille clients.
- Représentation de l'entreprise lors de salons, colloques...
- Assistance à l'élaboration de projets européens et internationaux.
- Elaboration et organisation de produits touristiques, de réunions.
- Identification de différences culturelles pouvant générer des malentendus, notamment dans le cadre d'échanges commerciaux.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-25169-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Comprendre les faits de civilisation qui ont marqué l'évolution des pays des langues maîtrisées.
- Connaître, reconnaître et comprendre les idiosyncrasies culturelles qui marquent les sociétés.
- Posséder une bonne connaissance des faits de civilisation, notamment socio-économique, des pays des langues étudiées.
- Comprendre, et réagir en conséquence, à des comportements, des sensibilités et des modes de pensée d'une autre culture dans des situations de communication, d'organisation ou de décision.

6-LG-D3/01-25169-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Disposer d'une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral dans plusieurs langues et interagir avec un locuteur natif.
- Maîtriser le vocabulaire de l'entreprise en langue étrangère.
- Maîtriser le vocabulaire spécialisé dans les domaines des transports, de l'assurance, du marketing, de la publicité, des finances et du commerce dans les langues pratiquées.
- Maîtriser les techniques de traduction et être capable de traduire des textes économiques et juridiques dans les langues pratiquées.
- Mobiliser une culture commerciale, juridique et économique au bénéfice de l'international.

- Analyser et interpréter tout type de document et en faire une synthèse.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Lettres, langues

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Enseignement du français et d'une autre langue.
- Pratiques communicationnelles dans une perspective comparatiste.
- Collecte des informations de sources et d'origine linguistique diverses et interprétations.
- Réalisation de synthèses comparatives.
- Enseignement de la culture, l'histoire et la civilisation associées aux langues (analyse de textes littéraires et de documents de civilisation).
- Traduction du français vers une langue étrangère et vice-versa.

Compétences certifiées

6-LG-D1/01-24513-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier et situer dans leur contexte des productions culturelles et artistiques diverses (littérature, beaux-arts, musique, théâtre, cinéma, multimédias) en lien avec les genres et les courants littéraires, dans une perspective à la fois historique et comparatiste (en les resituant à l'échelle de la France, de l'Europe et du monde).

6-LG-D2/01-24513-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Se servir aisément des structures, de l'évolution et du fonctionnement de la langue française et d'au moins une langue vivante étrangère (avec des éléments de langues anciennes) pour analyser des discours oraux et des productions dans ces deux langues, y compris liés aux nouveaux modes de communication.
- Mobiliser les concepts de la théorie littéraire et une culture personnelle pour lire et interpréter des textes de nature, d'origine et d'époque diverses (de l'Antiquité gréco-latine jusqu'à l'époque contemporaine).
- Mobiliser des concepts dans les domaines linguistiques de la langue française et de la langue étrangère visée pour la relation et le transfert entre différentes aires culturelles.

6-LG-D3/01-24513-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Produire des études critiques de documents écrits, en adoptant différentes perspectives (esthétique, stylistique, argumentative, historique, sociologique,

etc.) et en développant une argumentation claire dans une langue aisée et rigoureuse.

- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création littéraire et de sa diffusion.
- Se servir aisément des outils linguistiques de la langue française et de la langue étrangère visée de manière à pouvoir appréhender ou construire toute forme de discours dans différents contextes.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention informatique

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Conception et évaluation des systèmes informatiques.
- Développement des systèmes et des produits informatiques.
- Gestion et exploitation des systèmes d'information.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24514-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Caractériser les techniques de gestion de l'aléatoire (probabilités et statistique) et leurs rôles dans le traitement de certaines données.
- Choisir, sur des critères objectifs, les structures de données et construire les algorithmes les mieux adaptés à un problème donné.

6-LG-D2/01-24514-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Analyser et interpréter les résultats produits par l'exécution d'un programme.
- Identifier les concepts fondamentaux de complexité, calculabilité, décidabilité, vérification : apprécier la complexité et les limites de validité d'une solution.
- Identifier et caractériser les principaux éléments fonctionnels et l'architecture matérielle d'un ordinateur, interpréter les informations techniques fournies par les constructeurs, écrire des routines simples en langage machine.
- Caractériser le fonctionnement des systèmes et des réseaux, ainsi que les pratiques, outils et techniques visant à assurer la sécurité des systèmes informatiques pendant leur développement et leur utilisation.

6-LG-D3/01-24514-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Appliquer des approches raisonnées de résolution de problèmes complexes par décompositions et/ou approximations successives et mettre en œuvre des méthodes d'analyse pour concevoir des applications et algorithmes à partir d'un cahier des charges partiellement donné.
- Se servir aisément de plusieurs styles/paradigmes algorithmiques et de programmation (approches impérative, fonctionnelle, objet et multitâche) ainsi que plusieurs langages de programmation.

- Concevoir le traitement informatisé d'informations de différentes natures, telles que des données, des images et des textes.
- Caractériser le rôle des tests et des preuves de correction dans le développement des logiciels et mettre en œuvre des tests élémentaires et des invariants de boucle.
- Expliquer et documenter la mise en œuvre d'une solution technique.
- Concevoir, implémenter et exploiter des bases de données.
- Caractériser les outils logiques et algébriques fondamentaux (théorie des langages et de la compilation, logique et raisonnement, ordres, induction) et leurs implications dans la programmation et la modélisation.
- Construire et rédiger une démonstration mathématique synthétique et rigoureuse.
- Utiliser un logiciel de calcul formel ou scientifique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Gestion et résolution de problèmes dans les différents domaines des mathématiques appliquées, d'économie et de gestion.
- Sélection dans son domaine de données quantitatives ou qualitatives et suivi régulier ou ponctuel pour la direction de l'entreprise, le service utilisateur ou les usagers.
- Interprétation et mise en place des informations, des indicateurs statistiques.
- Appréciation, des situations, diagnostic, mise en place de tendances ou élaboration de prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques.
- Préconisation de choix ou mise à disposition d'outils d'aide à la décision.
- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, réalisation de séquences d'animation scientifique, enseignement.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24516-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Caractériser et utiliser les outils et techniques visant à assurer la sécurité des systèmes informatiques pendant leur développement et leur utilisation.

6-LG-D2/01-24616-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Analyser et interpréter les résultats produits par l'exécution d'un programme.
- Traduire un problème simple en langage mathématique.

6-LG-D3/01-24616-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mettre en œuvre des outils mathématiques et informatiques pour des applications relevant du domaine SHS, du droit, de l'économie et de la gestion.
- Appliquer des approches raisonnées de résolution de problèmes par décompositions et/ou approximations successives et mettre en œuvre des méthodes d'analyse pour concevoir des applications et algorithmes à partir d'un cahier des charges partiellement donné.
- Mettre en œuvre des techniques algorithmiques et de programmation (impérative et objet) et se servir aisément d'au moins un langage de programmation y afférent.
- Concevoir le traitement informatisé d'informations de différentes natures, telles que des données, des images et des textes.
- Choisir, sur des critères objectifs, les structures de données et construire les algorithmes les mieux adaptés à un problème donné.

- Expliquer et documenter la mise en œuvre d'une solution informatique.
- Concevoir, implémenter et exploiter des bases de données.
- Se servir aisément des bases du raisonnement probabiliste ; mettre en œuvre une démarche statistique pour le traitement des données.
- Construire et rédiger une démonstration mathématique synthétique et rigoureuse.
- Résoudre des équations de façon exacte et par des méthodes numériques.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Mathématiques

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Collaboration à des missions d'ingénierie statistique et mathématique dans des entreprises, des unités de recherche ou des entités administratives.
- Utilisation de modèles mathématiques adaptés à une situation concrète.
- Participation à l'analyse, la définition, la mise en œuvre d'outils pour la collecte et le traitement des données dans le cadre d'une étude ou d'un projet.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24518-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Traduire un problème simple en langage mathématique.

6-LG-D3/01-24518-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Se servir aisément des bases de la logique pour organiser un raisonnement mathématique et rédiger de manière synthétique et rigoureuse.
- Se servir aisément des bases du raisonnement probabiliste et mettre en œuvre une démarche statistique pour le traitement des données.
- Utiliser les propriétés algébriques, analytiques et géométriques des espaces R , R^2 , R^3 , et mettre en œuvre une intuition géométrique.
- Résoudre des équations (linéaires, algébriques, différentielles) de façon exacte et par des méthodes numériques.
- Se servir aisément de la notion d'approximation en s'appuyant sur les notions d'ordre de grandeur, de limite, de norme, de comparaison asymptotique.

6-LG-D3/02-24518-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Ecrire et mettre en œuvre des algorithmes de base de calcul scientifique.
- Utiliser des logiciels de calcul formel et scientifique.
- Être initié aux limites de validité d'un modèle.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Physique

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Préparation et réalisation d'expérimentations, des tests, ou des essais.
- Modélisation de dispositif, processus, avec des logiciels de calcul.
- Prise de mesures physiques et analyse de la pertinence des résultats.
- Mise au point des dispositifs scientifiques ou techniques au moyen de matériel de laboratoire.
- Mise en œuvre un projet ou réalisation d'étude.
- Participation à la coordination d'une équipe scientifique.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24519-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Proposer des analogies, faire des estimations d'ordres de grandeur et en saisir la signification.
- Manipuler les principaux outils mathématiques utiles en physique.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Identifier les techniques courantes dans les domaines du génie civil, de la mécanique des fluides et des solides et du génie mécanique, de la thermodynamique et de la thermique, de la physique des matériaux, des sciences chimiques, des géosciences, de l'informatique.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

6-LG-D2/01-24519-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux pour modéliser, analyser et résoudre des problèmes simples de physique.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

6-LG-D3/01-24519-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Aborder et résoudre par approximations successives un problème complexe.

- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les différents domaines de la physique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et Apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Utiliser un langage de programmation.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Chimie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Réalisation d'expérimentations en laboratoire.
- Conception, analyse et préparation de composé chimiques, organiques et inorganiques et rédige les protocoles associés.
- Recueil et gestion de données.
- Assistance à une activité de recherche fondamentale ou appliquée.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24528-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Mobiliser les concepts essentiels des mathématiques, de la physique et de l'informatique dans le cadre des problématiques de la chimie.
- Mobiliser les concepts et technologies adéquats pour aborder et résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie organique, inorganique et/ou de la chimie physique et analytique.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

6-LG-D2/01-24528-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts et technologies adéquats pour aborder et résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie organique, inorganique et/ou de la chimie physique et analytique.

6-LG-D3/01-24528-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les domaines de la chimie organique et inorganique, de la chimie physique et de la chimie analytique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.

- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Utiliser les principales techniques de synthèse et de purification.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Physique-Chimie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifiques, enseignement.
- Participation à des activités de recherche fondamentale ou appliquée, expérimentation en laboratoire ou sur le terrain.
- Participation à la gestion et résolution de problèmes dans les différents domaines de la physique et de la chimie.
- Mise au point de techniques, installation, maintenance et vente d'appareillages dans les domaines de l'instrumentation.
- Mise au point de techniques et de procédures pour la production ou l'analyse de composés chimiques.
- Recueil, analyse et gestion de données dans le domaine de la physique et de la chimie.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24529-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

6-LG-D2/01-24529-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts mathématiques, informatiques, de la physique et de la chimie pour aborder et résoudre des problématiques à fort niveau d'abstraction.

6-LG-D3/01-24529-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les domaines de l'optique et les vibrations ; le magnétisme et l'électricité ; la chimie physique et analytique ; la chimie organique et inorganique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et Apprécier ses limites de validité.

- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences de la vie

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Transmission du savoir, diffusion des connaissances.
- Conception et animation des interventions dans le cadre de la vulgarisation scientifique.
- Expérimentation sur le terrain et/ou en laboratoire.
- Gestion et résolution des problèmes simples dans les des sciences du vivant.
- Recueil et gestion des données.
- Préparation des produits et des appareils de mesures et d'analyses et contrôle de leur conformité d'étalonnage et de fonctionnement.
- Réalisation de mesures et analyses biologiques et biochimiques, de relevés de données et diffusion.
- Interprétation de données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Contrôle de l'application des procédures et règles d'hygiène, sécurité, qualité.
- Réalisation de l'entretien et la maintenance de premier niveau d'équipements de laboratoire.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24530-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Mobiliser les concepts fondamentaux de l'écologie et des écosystèmes pour situer les problématiques biologiques et physiologiques.
- Identifier, choisir et appliquer une combinaison d'outils analytiques (techniques courantes, instrumentation) adaptés pour caractériser les organismes (de la biomolécule à l'individu dans sa complexité) et leur fonctionnement aux différents niveaux d'analyse (métabolisme intracellulaire, biologie et physiologie des organismes complexes, interactions entre individus et groupes, interactions avec le milieu).
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

6-LG-D2/01-24530-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de biologie moléculaire, de biochimie, de biologie cellulaire, de génétique, de microbiologie, de physiologie, d'immunologie, de classification du vivant, de biologie du développement et d'évolution pour traiter une problématique du domaine ou analyser un document de recherche ou de présentation.

- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences du vivant.

6-LG-D3/01-24530-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences de la terre

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Participation et gestion de projets d'étude du sous-sol.
- Identification et interprétation des objets géologiques, en utilisant les techniques de base telles que les levés de terrain, la cartographie.
- Réalisation d'analyses de sols et d'eau.
- Réalisation d'acquisitions de mesures géophysiques de base en sismique, radar géologique, magnétisme et gravimétrie, et exploitation des bases des données acquises.
- Intégration de l'imagerie satellitaire et la télédétection pour compléter les observations de terrain.
- Recherche, collecte, exploitation d'une documentation scientifique en français et en anglais.
- Utilisation des outils informatiques nécessaires à l'exploitation des données géologiques, géophysiques et géochimiques ainsi que les outils bureautiques liés aux technologies de l'information et de la communication.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24531-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

6-LG-D2/01-24531-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de minéralogie, pétrologie, sédimentologie, pétrographie, géophysique, géotechnique et paléontologie pour traiter une problématique du domaine ou analyser un document de recherche ou de présentation.
- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie, des sciences de la vie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences de la Terre.

6-LG-D3/01-24531-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Identifier et caractériser les objets géologiques à toutes échelles pour en analyser les origines et l'activité présente éventuelle et en déduire des applications (ressources, risques, environnement, aménagement...).

- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Utiliser les appareillages scientifiques de terrain et de laboratoire pour : repérer et reconnaître des formations géologiques et des roches, cartographier, prélever des échantillons et les analyser.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences de la vie et de la terre

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Assistance à la réalisation d'un projet naturaliste et scientifique.
- Mise en œuvre et acquisition de mesures et traitement.
- Aide au classement des collections naturalistes (roches, minéraux, fossiles et organismes).
- Réalisation de lames minces de roches, des dosages biochimiques, des dissections et des prélèvements biologiques.
- Mise en œuvre d'une démarche expérimentale.
- Rédaction de compte rendu d'activité technique.
- Observation d'objets naturels.
- Analyse de document de recherche ou de présentation.
- Interprétation de données expérimentales en vue de leur modélisation.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24532-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

6-LG-D2/01-24532-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de la biologie, de la physiologie et des sciences de la Terre pour traiter une problématique ou analyser un document de recherche ou de présentation.
- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences de la vie et de la Terre.

6-LG-D3/01-24532-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Identifier et caractériser les objets géologiques à toutes échelles pour en analyser les origines et l'activité présente éventuelle en déduire des applications (ressources, risques, environnement, aménagement...).
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.

- Utiliser les appareillages scientifiques de terrain et de laboratoire les plus courants dans les domaines des sciences de la vie et de la Terre.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et Apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Electronique, énergie électrique, automatique

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Contrôle des processus industriels et de maintenance.
- Contrôle de la traçabilité des événements intervenus (pannes, réparation, modification des composants...) sur les produits et leurs composants.
- Assistance à la conception des projets de construction ou d'expérimentation de processus industriels conception de produits et suivi de fabrication, y compris avec des logiciels dédiés.
- Assemblage de composants et contrôle d'interventions de dépannage en cas de dysfonctionnement, participation aux actions de recherche-développement du domaine industriel.
- Veille technologique.
- Maîtrise d'installation électrique industrielle.
- Maintenance de la conformité des installations et des équipements électriques.
- Application des procédures et démarches qualité.
- Application de la réglementation relative à la protection de l'environnement.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24533-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Manipuler les principaux modèles mathématiques utilisés en ingénierie.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Se servir des principaux outils et méthodes dans les domaines de la maintenance industrielle et de la sécurité de systèmes.
- Repérer les techniques courantes dans les domaines de la physique appliquée.

6-LG-D2/01-24533-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts disciplinaires pour résoudre un problème complexe par approximations successives.
- Mobiliser les concepts des mathématiques appliquées, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre d'une problématique d'ingénierie.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.

- Identifier les contraintes d'intégration d'équipements dans un ensemble fonctionnel (poste de production), en considérant les modalités d'usage par les opérateurs humains en exploitation et en maintenance.
- Caractériser les liens de performance (délai, qualité) entre l'activité automatisée et le processus de valeur ajoutée dans lequel elle s'inscrit.

6-LG-D3/01-EEEE00-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données pour l'observation de phénomènes physiques et l'étude du comportement de systèmes.
- Utiliser des outils mathématiques (y compris le calcul numérique et matriciel) logiques et statistiques pour caractériser et piloter l'état et les tendances d'évolution d'un système.
- Utiliser un langage de programmation pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données, de commande...
- Mettre en œuvre les techniques et les technologies attachées à la physique appliquée pour caractériser les phénomènes mis en œuvre dans les systèmes électroniques, électrotechniques et automatisés.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux, et apprécier ses limites de validité.

- Utiliser en autonomie les techniques courantes dans les domaines des usages de l'électronique, l'électrotechnique et l'automatique : synthèse et analyse de schémas électriques, gestion de la puissance d'une machine, modélisation de systèmes automatiques boucle ouverte et boucle fermée, CAO (Conception Assistée par Ordinateur).
- Utiliser en autonomie les techniques courantes dans le domaine du génie informatique : analyse et synthèse de programmes pour automatismes et systèmes logiques industriels.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Mécanique

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Animation et gestion, à partir de directives, une équipe de conception/fabrication en mécanique.
- Etude et conception de mécanismes.
- Conduite des essais ou expertises de systèmes mécaniques.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24535-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier le rôle et le champ d'application de la mécanique dans différents domaines : milieux naturels, milieux industriels, transports, enjeux sociétaux, "bien-être"...

6-LG-D2/01-24535-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Formuler un problème de mécanique avec ses conditions limites, l'aborder de façon simple, le résoudre et conduire une analyse critique du résultat.
- Identifier les principales familles de matériaux et leurs propriétés.
- Identifier des techniques courantes dans le domaine du génie civil, du génie des procédés, de l'électronique, l'électrotechnique, l'automatique et la maintenance industrielle.
- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique pour expliquer qualitativement les phénomènes simples mis en jeu dans un système mécanique et dans son environnement.

6-LG-D3/01-24535-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Utiliser les notions de champ de force, déplacement, vitesse, déformation et contrainte pour proposer des applications simples au mouvement des solides indéformables, aux écoulements de fluides et à la rhéologie des solides et fluides.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Utiliser en autonomie des techniques courantes dans le domaine du génie mécanique : faire un schéma cinématique, utiliser les outils de représentation

graphique (dessin industriel) et les techniques de fabrication, par enlèvement ou ajout de matière et mise en forme.

- Mobiliser les bases de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) et de la Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO).
- Mettre en œuvre des techniques d'algorithmique et de programmation, notamment pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Génie Civil

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Etude de la conception et la réalisation du projet génie civil.
- Modélisation et Calculs des contraintes de l'ouvrage (structure, résistance, dimensionnement, supports de fondation...).
- Etude et réalisation de plans ou dessins de projets de constructions selon les solutions techniques et architecturales retenues et la réglementation.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24536-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier le rôle et le champ d'application du génie civil dans tous les secteurs : milieux naturels, milieux industriels, environnements urbains, etc.
- Identifier les différentes étapes et les acteurs d'une construction.
- Mobiliser des concepts et techniques pour résoudre des problèmes simples de génie civil tels que résistance des matériaux, mécanique des solides, calculs de structures, mécanique des fluides, thermique, acoustique...
- Caractériser les modes constructifs utilisés au cours de l'histoire et leur impact sur la performance énergétique des bâtiments et plus généralement sur leur durabilité.
- Utiliser la réglementation, les normes et les règles de sécurité.

6-LG-D2/01-24536-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts fondamentaux de la physique et de la mécanique pour analyser et appréhender les phénomènes physiques.
- Analyser des problématiques du génie civil et les traduire sous forme mathématique.
- Formuler un problème de génie civil avec ses conditions limites, l'aborder de façon simple, le résoudre et conduire une analyse critique du résultat.

6-LG-D3/01-24536-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.

- Traduire en langage de programmation des modèles mathématiques en relation avec le génie civil (structure de l'ouvrage, équipements techniques et énergétiques).
- Identifier les principales familles de matériaux et leurs caractéristiques.
- Utiliser en autonomie des techniques courantes dans le domaine de la modélisation et de la représentation technique.
- Mobiliser les bases du Dessin Assisté par Ordinateur (DAO) et de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) et celles du calcul scientifique afin de modéliser des structures simples en 2D et de les dimensionner sous sollicitations simples.
- Utiliser en autonomie des techniques expérimentales courantes dans le domaine du génie civil : pour l'étude des matériaux, pour les interactions sols-ouvrages, pour l'aménagement, et pour les infrastructures.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences pour la santé

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Production et diffusion de produits de santé et maîtrise des risques environnementaux -Conception et formulation de produits de santé et de soins corporels dans un contexte de développement durable.
- Évaluation et gestion des risques environnementaux et sanitaires.
- Management de projet et planification opérationnelles des études en santé et en environnement.
- Recueil et gestion de données.
- Assistance à une activité de recherche fondamentale ou appliquée.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-25172-Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier et situer les bases de l'organisation et du fonctionnement du vivant dans ses aspects développementaux et évolutifs.
- Identifier et appréhender les bases du médicament et des produits de santé.
- Appréhender les définitions de la santé et identifier les facteurs qui l'influencent.
- Repérer des approches expérimentales répondant aux grands enjeux de l'abord du vivant.

6-LG-D2/01-25172-Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts scientifiques de l'étude cellulaire et moléculaire permettant d'avoir accès aux problématiques les plus actuelles de la biologie moderne.
- Mobiliser les bases de la physiologie des grandes fonctions pour analyser une problématique de santé.
- Utiliser les principales méthodes analytiques de l'abord du vivant à l'échelon microscopique et macroscopique.
- Interpréter les données biologiques dans une perspective d'analyse des grandes régulations impliquant les différents systèmes sous tendant le fonctionnement des organismes et de leur métabolisme : système nerveux, système endocrinien, système immunitaire.

6-LG-D3/01-25172-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Choisir et mettre en œuvre des outils théoriques permettant de s'approprier les résultats des études expérimentales (approches statistiques, par exemple).

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mentions Sciences et technologies

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Appui technique aux services production, qualité, maintenance...
- Analyse d'éléments de fabrication et définition de procédés, moyens et modes opératoires.
- Conception de plans, démarches et actions qualité.
- Appui technique aux opérateurs et aux services qualité, études, production.
- Identification et analyse des dysfonctionnements, définition des actions correctives et suivi des mises en œuvre.
- Organisation et coordination de projets de fabrication ou d'industrialisation.
- Conseil et appui technique aux services, aux clients (conception, élaboration...)

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D2/01-24537-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Mobiliser les concepts usuels de plusieurs champs disciplinaires au sein d'un sous-domaine scientifique et technique cohérent pour résoudre un problème complexe, notamment un problème de conception ou d'ingénierie.

6-LG-D3/01-24537-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Manipuler les principaux outils de modélisation et de représentation propres à ce sous domaine pour représenter des systèmes techniques des typologies d'utilisateurs et/ou de leurs interactions respectives.
- Se servir aisément des outils et méthodes de recueil, de traitement et d'analyse des données pour observer et analyser les phénomènes et/ou les comportements du sous domaine.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier les limites de validité.
- Mettre en œuvre des techniques d'algorithmique et de programmation, notamment pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mentions Sciences pour l'ingénieur

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Participation à la conception des projets de construction ou d'expérimentation de processus industriels.
- Participation au choix de matériaux et de moyens de mise en œuvre à partir de cahiers des charges.
- Application des procédures et démarches qualité.
- Application de la réglementation relative à la protection de l'environnement.
- Définition des besoins en matière de contrôle, mesure ou analyse et rédaction de cahiers des charges correspondant ou de protocoles expérimentaux.
- Veille technologique sur les capteurs, les instruments, les méthodes de mesure, d'enregistrement et d'analyse.
- Utilisation d'un langage de programmation.
- Utilisation de logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
- Analyse de données et constitution de dossiers techniques associés.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24538-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier les principales familles de matériaux et leurs propriétés.
- Mobiliser des concepts en mathématiques, en physique, en chimie, en thermodynamique, afin d'aborder des problèmes spécifiques aux différents domaines industriels.

6-LG-D2/01-24538-Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier le rôle et le champ d'application des sciences pour l'ingénieur dans tous les secteurs : milieux naturels, milieux industriels, transports, environnements urbains, etc.

6-LG-D3/01-24538-Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Mobiliser les outils mathématiques nécessaires à la modélisation.
- Estimer les ordres de grandeur et manipuler correctement les unités.
- Intégrer une vision correcte de l'espace et de ses représentations.
- Isoler un système.
- Mettre en œuvre des techniques d'algorithmique et de programmation, notamment pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée
- Analyse des différentes dimensions d'une situation relative à la performance sportive d'une personne ou d'un groupe
- Élaboration de planification de programmes visant la performance d'une personne ou d'un groupe
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Entraînement en vue d'une performance en compétition
- Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques"

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24542-Analyse d'une situation relative aux différentes dimensions de la performance sportive d'une personne ou d'un groupe

- Analyser, diagnostiquer et modéliser l'activité d'un pratiquant ou d'un groupe, en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires et des modèles systémiques des facteurs de la performance concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S),
- Mobiliser une culture technique, tactique, stratégique approfondie de plusieurs AP/S et une expertise dans une activité sportive pour contextualiser un projet de performance
- Formaliser un diagnostic d'activité au regard de l'environnement institutionnel et sportif d'un groupe ou d'une personne
- Assurer le suivi de l'évolution des performances en utilisant des outils et techniques d'analyse dédiés (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Rendre compte auprès des pratiquants et/ou de leurs proches, et/ou des autres intervenants, de leur performance et de leurs capacités d'évolution.

6-LG-D2/01-24542-Élaboration et planification de programmes, visant la performance d'une personne ou d'un groupe)

- Concevoir des éléments de planification et de programmation en vue de la performance
- Choisir et mettre en œuvre les techniques adéquates à l'amélioration de la performance visée.

- Concevoir des séances ainsi que des cycles d'entraînement et les adapter aux objectifs poursuivis et aux évolutions des pratiquants
- Prévoir et problématiser ses interventions pédagogiques en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires relatifs aux activités physiques et/ou sportives (AP/S) à la motricité spécifique, ainsi qu'à l'environnement matériel, institutionnel, social et humain du système sportif.

6-LG-D3/01-24542-Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive "tout public"

- Assurer la sécurité des pratiquants
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des APSA pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
- Conseiller les pratiquants

6-LG-D4/01-24542-Entraînement en vue d'une performance en compétition en mobilisant son expertise dans une ou plusieurs spécialités sportives

- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et réguler un programme d'entraînement et une planification en fonction de l'évolution de la discipline sportive.
- Entraîner un groupe de sportifs pour optimiser la performance.

- Animer une équipe d'intervenants dans le cadre du projet sportif.
- Encadrer un groupe de sportif en compétition en toute sécurité.

6-LG-D5/01-24542-Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques

- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et réguler un programme de préparation physique général pour tout public.
- Préparer physiquement les sportifs dans une ou plusieurs spécialités sportives.
- Former chacun à l'autonomie pour développer sa condition physique en toute sécurité.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée
- Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive pour un sujet, un groupe de sujets ou un produit, dans une perspective ergonomique
- Elaboration et planification de projets et de programmes, visant l'adaptation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive
- Adaptation des matériels et des environnements aux pratiquants dans les domaines du sport et des loisirs
- Adaptation de l'activité et des tâches aux pratiquants dans les domaines du sport et des loisirs.

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24543-Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive pour un sujet, un groupe de sujets ou un produit, dans une perspective ergonomique

- Analyser une activité physique ou sportive en contexte dans une perspective ergonomique en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires
- Mobiliser une culture scientifique, méthodologique, technique et technologique de différentes pratiques physiques et/ou sportives pour évaluer l'activité d'une personne ou d'un groupe dans une perspective ergonomique
- Etablir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S sur la base de modèles théoriques et méthodologiques dédiés.
- Assurer le suivi du diagnostic en utilisant des outils et techniques d'analyse d'une activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Rendre compte des analyses et diagnostics auprès des acteurs impliqués.

6-LG-D2/01-24543-Elaboration et planification de projets et de programmes, visant la l'adaptation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive

- Concevoir un projet ou un programme visant l'adaptation d'un matériel d'un environnement ou d'une activité physique ou sportive

- Choisir, mettre en œuvre et adapter les techniques et les méthodologies adéquates aux adaptations visées (protocoles de mesures et d'analyse, articulation des contraintes contextuelles, ...)
- S'appuyer sur l'évaluation d'une situation pour adapter et optimiser des projets et programmes à visée ergonomique
- Mobiliser une analyse multidimensionnelle de l'environnement pour formuler des propositions à caractère préventif.

6-LG-D3/01-24543-Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive "tout public"

- Assurer la sécurité des pratiquants
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des APSA pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
- Conseiller les pratiquants

6-LG-D4/01-24543-Adaptation des matériels et des environnements aux pratiquants dans les domaines de l'activité physique ou sportive et de loisirs

- Caractériser les propriétés essentielles des matériels associés au pratiquant et au contexte,
- Contribuer à une démarche d'innovation en ingénierie ou ergonomie,
- Concevoir un prototype d'adaptation matérielle
- Formuler des propositions à visée ergonomique pour l'amélioration de la relation d'un pratiquant à son environnement.

6-LG-D5/01-24543-Adaptation de l'activité et des tâches aux pratiquants dans les domaines de l'activité physique ou sportive et de loisirs

- Accompagner le pratiquant à la démarche de prévention par l'activité physique,
- Former le pratiquant aux adaptations proposées
- Mettre en oeuvre une démarche de métrologie de la motricité
- Encadrer des séances d'activités physiques en entreprise dans une logique de prévention

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en oeuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée
- Analyse de la situation relative à l'activité physique ou sportive d'une personne ou d'un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)
- Construction et planification d'un programme d'intervention en Activité Physique Adaptée,
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Enseignement de l'Activité Physique Adaptée
- Développement de la santé et du bien-être par les Activités physiques et/ou sportives pour tout type de public, notamment à besoins particuliers (santé handicap)

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24540-Analyse de la situation relative à l'activité physique ou sportive d'une personne ou d'un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)

- Etablir un diagnostic de l'activité de toute personne ou d'un groupe, y compris en situation de handicap ou à besoins particuliers en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S).
- Mobiliser une culture technique, pratique, didactique et technologique de différentes pratiques physiques pour diagnostiquer les difficultés à résoudre pour des sujets engagés dans ces pratiques.
- Contextualiser un diagnostic d'activité au regard de l'environnement institutionnel d'un groupe ou d'une personne.
- Assurer le suivi du diagnostic en utilisant des outils et techniques d'analyse d'une activité physique adaptée (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Rendre compte du diagnostic et du suivi auprès de l'ensemble des acteurs impliqués.

6-LG-D2/01-24540-Construction et planification d'un programme d'intervention en Activité Physique Adaptée

- Planifier et programmer un projet afin de favoriser l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée.

- Mettre en œuvre les techniques adéquates à la transformation visée.
- Adapter le programme et les activités physiques et sportives pour optimiser l'intervention auprès de chacun en utilisant des outils et techniques dédiées.
- Prévoir et problématiser ses interventions pédagogiques et socio-éducatives en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités sportives, les publics en situation de handicap et à besoins particuliers, ainsi que l'environnement physique, institutionnel, humain et social du système sportif, de soin et de santé.

6-LG-D3/01-24540-Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive "tout public"

- Assurer la sécurité des pratiquants
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités physiques et/ou sportives pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
- Conseiller les pratiquants

6-LG-D4/01-24540-Enseignement de l'Activité Physique Adaptée

- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'APA visant l'optimisation des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales,
- Concevoir des programmes personnalisés d'intervention pour des personnes à besoins spécifiques et les mettre en œuvre,
- Suivre et réguler les effets des séances auprès des publics en utilisant les outils dédiés.
- Développer la place de l'activité physique et/ou sportive dans le projet de vie des publics de l'APA.

6-LG-D5/01-24540-Développement de la santé et du bien-être par les Activités Physiques Sportives et Artistiques pour tout type de public, notamment à besoins particuliers

- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet dédié à l'éducation pour la santé et le bien être par les APSA en fonction des publics et des cadres d'exercice
- Mobiliser une expérience vécue, un niveau de pratique et une connaissance approfondie de différentes pratiques de santé et de bien être
- Créer les conditions permettant à chacun de devenir autonome et acteur de sa propre santé.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est

fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée
- Analyse de la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques/ou et sportives dans une perspective managériale ou de développement
- Développement de projets de structures ou d'organisations centrées sur les activités physiques et sportives
- Management de projets sportifs et/ou événementiels
- Coordination d'une structure d'APSA et accompagnement de sa stratégie de développement

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24545-Analyse de la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques/ou et sportives dans une perspective managériale ou de développement

- Analyser dans une perspective de management la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques et/ou sportives (AP/S), en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires.
- Diagnostiquer une situation relative à l'activité physique et ou sportive au regard de l'analyse du secteur économique, du système sportif et des formes de pratiques, en vue d'un projet de management ou de développement de structure, de collectivité ou d'organisation.
- Mobiliser une culture approfondie des activités physiques et sportives au service des analyses de situations et des projets de développement
- Assurer le suivi du diagnostic en utilisant des outils et techniques d'analyse des activités de la structure (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Justifier la pertinence de son offre ou des projets proposés auprès des acteurs concernés.

6-LG-D2/01-24545-Développement de projets de structures ou d'organisations centrées sur les activités physiques et sportives

- Concevoir et formaliser des projets d'action au sein d'une structure pour dynamiser son projet et/ou pour la transformation d'une situation diagnostiquée.
- Mobiliser des analyses sociologiques, démographiques, économiques et politiques permettant de justifier d'un projet
- Organiser un projet au regard des décisions prises par une gouvernance de structure, de service ou d'organisation
- Formaliser des infléchissements possibles d'orientations au regard d'une gestion des ressources humaines
- Communiquer et rendre compte avec l'ensemble des parties prenantes d'un projet ou d'une organisation

6-LG-D3/01-24545-Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour "tout public"

- Assurer la sécurité des pratiquants
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive

- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des APSA pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
- Conseiller les pratiquants

6-LG-D4/01-24545-Management de projets sportifs et/ou événementiels

- Concevoir et promouvoir un projet événementiel sportif.
- Gérer les ressources matérielles et financières nécessaires d'un projet,
- Organiser et animer des équipes au service d'un projet
- Optimiser l'utilisation des équipements et services dédiés au projet
- Organiser un accueil de public en toute sécurité

6-LG-D5/01-24545-Coordination d'une structure d'APSA et accompagnement de sa stratégie de développement

- Accompagner la stratégie de développement et la décliner en plans d'action opérationnels,
- Mettre en oeuvre le projet de la structure en mobilisant les outils dédiés (marketing, RH, droit, comptabilité, ...),
- Promouvoir l'identité de la structure sportive dans son environnement,
- Évaluer l'efficacité des plans d'action et les ajuster au regard des pratiques émergentes, des innovations et de la dynamique du marché.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en oeuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité

Exemples d'activités pouvant être exercées par un diplômé de la mention

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée
- Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive ainsi qu'à l'éducation physique et sportive d'un groupe de personnes ou d'élèves
- Elaboration et planification de séquences et de programmes d'éducation physique et sportive
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive tout public
- Enseignement de l'EPS dans le système scolaire
- Conduite de projet et enseignement d'une pluralité d'activités physiques, sportives ou artistiques dans des organisations socio-éducatives

Compétences certifiées à l'issue de la formation

6-LG-D1/01-24541-Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive ainsi qu'à l'éducation physique et sportive d'un groupe de personnes ou d'élèves

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques et/ou sportives pour établir un diagnostic de l'activité d'une personne ou d'un groupe
- Contextualiser un diagnostic d'activité au regard de l'environnement éducatif et sportif d'un groupe ou d'une personne.
- Mobiliser une culture technique, pratique, didactique et technologique approfondie des APSA pour proposer des apprentissages
- Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une activité pour assurer le suivi des apprentissages.
- Rendre compte auprès des pratiquants de leur progression à l'aide d'une évaluation formative.

6-LG-D2/01-24541-Elaboration et planification de séquences et de programmes d'éducation physique et sportive

- Participer à la planification et la programmation d'un projet afin de favoriser l'évolution d'une situation d'éducation physique et sportive et d'enseignement des activités sportives, physique et artistique.
- Mettre en œuvre et adapter les techniques adéquates aux apprentissages visés.

- Concevoir des séquences structurées d'activité physique sportive ou artistique adaptées aux objectifs poursuivis et aux caractéristiques des publics.
- Contextualiser des interventions éducatives et pédagogiques en prenant en compte les différentes dimensions de l'environnement vis-à-vis de l'environnement institutionnel, social et humain.

6-LG-D3/01-24541-Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive « tout public »

- Assurer la sécurité des pratiquants
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des APSA pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
- Conseiller les pratiquants

6-LG-D4/01-24541-Enseignement de l'EPS dans le système scolaire

- Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves, dans le respect des programmes de la discipline (EPS) et des projets de l'établissement.
- Mettre en œuvre et conduire ses leçons pour transformer les conduites de tous les élèves

- Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.

6-LG-D5/01-24541-Conduite de projet et enseignement d'une pluralité d'activités physiques, sportives ou artistiques dans des organisations socio-éducatives

- Participer à l'élaboration des projets de la structure.
- Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure.
- Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun.
- Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention.

6-LG-T1/01-Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

6-LG-T2/01-Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

6-LG-T3/01-Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

6-LG-E1/01-Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

6-LG-E2/01-Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Modalités d'accès à la certification - Evaluation

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux,

mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Annexe

Clef de lecture pour le référencement des blocs de compétences :

	Niveau de certification	Nature du diplôme	Type de bloc	Identification du Bloc	N° de version du bloc (archivage)	N° RNCP de la mention concernée	Intitulé du bloc (si choix format long)
	<ul style="list-style-type: none"> • 6 : Licence • 7 : Master • 8 : Doctorat 	<ul style="list-style-type: none"> • LG, LP, M, D 	<ul style="list-style-type: none"> • D : disciplinaire • T : usages numériques, maîtrise du français et des langues étrangères • E : employabilité 	Exemple dans le cas des licences : 1 : Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire 2 : Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires 3 : mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire ...	/01 à 99		
Licence mention Administration publique	6	LG	D	1	01	24420	Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire

Exemple pour la mention de licence générale Administration publique :

Format court : 6-LG-D1/01-24420

Format long : 6-LG-D1/01-24420-Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire



esr.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION